



AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE ET DES PRISES DE VUE ET DE SON

Les services de l'**Agglo du Pays de Dreux** (EPCI) situés au 4 rue de Châteaudun 28100 Dreux et représentés par leur Président, Christophe Le Dorven, réalisent un projet dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nature du projet :

Photographie

Titre de la campagne : _____

Diffusion : Magazine Agglorama, Réseaux sociaux de l'Agglo et ses équipements, Sites internet de l'Agglo du Pays de Dreux, _____

Prise de vue réalisée le : _____ pour une durée de diffusion de _____ ans.

Film

Format : (film institutionnel, clip promotionnel, autre : _____)

Titre : _____

Durée max : _____

Diffusion : Sites Internet de l'Agglo du Pays de Dreux, réseaux sociaux de l'Agglo du Pays de Dreux et ses partenaires, soirées événementielles, séminaires, webinaires et toutes actions de promotion du territoire...

Captation réalisée le : _____ pour une durée de diffusion de _____ ans.

Son

Format : (film, clip, autre : _____)

Titre : _____

Durée max : _____

Diffusion : Sites Internet de l'Agglo du Pays de Dreux, réseaux sociaux de l'Agglo du Pays de Dreux et ses partenaires, soirées événementielles, séminaires, webinaires et toutes actions de promotion du territoire...

Captation réalisée le : _____ pour une durée de diffusion de _____ ans.

Je (nous) n'autorise(ons) pas, ni pour le mineur dont nous sommes les représentants (remplir aussi le paragraphe ci-dessous)

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur _____ ,

Représentants légaux ou tuteur légal de (nom, prénom) _____ ,

Né (e) le : ... _____ ,

Demeurant à : _____ ,

Autorise(nt) l'Agglo du Pays de Dreux à utiliser mon image et à utiliser tout ou partie des captations photographiées, enregistrées, sonorisées dans ses différents supports et actions de communication (supports imprimés ; supports numériques ; Internet ; vidéos...) qu'elle est susceptible de publier, d'éditer, de diffuser et de mettre en place sur le territoire mondial ;



Accepte(nt) expressément que les prises de vue et de son fassent l'objet de coupes, montages et rapprochements nécessités par les impératifs techniques et artistiques de la réalisation du film de communication conformément aux usages de la profession, dans le respect de mes propos et de leur sens et de ma dignité ;

Accepte(nt) expressément que le film puisse être encadré, en début et en fin de diffusion, d'un habillage graphique et/ou du logo correspondant à l'identité visuelle de l'Agglo du Pays de Dreux et/ou de son équipement et renonce en conséquence à tout recours de ce chef ;

Cette autorisation ainsi donnée vaut pour la reproduction et la représentation des images et sons en référence, ensemble et/ou séparément, intégralement ou partiellement, sur tout support connu à ce jour ou à découvrir, par tous médias audiovisuels et par tout mode inhérent à ce mode d'exploitation (ondes, câble, satellite, etc.), vidéo (VHS, DVD, USB, etc.), sur tous réseaux interactifs ou non dont le réseaux mondial Internet sous formes sonores, graphiques, plastiques ou tout autre moyen connu à ce jour ou à découvrir, sans entraîner obligation de diffusion et/ou d'exploitation et qu'elle qu'en soit la destination (commerciale et non commerciale).

Cette autorisation est consentie **gracieusement** à l'Agglo du Pays de Dreux pour toute utilisation nécessaire dans le cadre de la réalisation et la diffusion du projet faite directement par ses services et/ou indirectement pour par tout tiers autorisé par l'Agglo dans le monde entier, pour la durée de la propriété littéraire et artistique telle qu'elle résulte de lois et conventions internationales en vigueur et de ses éventuelles prorogations et prolongations, ou le nombre des reproductions et/ou représentations.

Accepte(nt) expressément par la présente autorisation, la communication de ces images à tout partenaire de l'Agglomération impliqué dans la gestion de l'événement. Le transfert vers un pays en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) ne pourra être réalisé uniquement si le destinataire assure un niveau de protection des données suffisant et approprié conformément aux dispositions prévues au Chapitre V du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

Conformément aux réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux est responsable du traitement des données personnelles utilisées aux fins de la présente autorisation. Le présent traitement a pour base légale la réponse à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de la durée prévue par la présente autorisation. Le modèle dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Le modèle dispose également d'un droit à l'effacement de ses données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter, notre délégué à la protection : dpo@dreux-agglomeration.fr. Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Déclare être majeur et jouir pleinement de mes droits et **renonce à toute forme de rétribution, rémunération ou indemnité** quelconque pour ma participation au film. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de cette autorisation relève de la compétence territoriale des tribunaux français compétents.

Fait à _____, le _____ Signature(s)

Pour une personne mineure, l'ensemble des représentants légaux doivent apposer leur signature précédée de la mention : « Lu et approuvé – bon pour accord »